

COOPÉRATION MARITIME

Brochure : 3326, IDCC : 2494

Mareyage, conserverie, avitaillement, cultures maritimes, armement



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

05/05/2012

Sommaire

<u>Convention collective nationale de la coopération maritime du 7 décembre 2004</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Convention collective nationale du 7 décembre 2004</u>	6
<u>Titre Ier : Dispositions générales</u>	6
<u>Chapitre Ier : Objet et durée</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Durée</u>	6
<u>Dénonciation</u>	6
<u>Révision</u>	6
<u>Négociations périodiques</u>	6
<u>Avantages acquis</u>	6
<u>Commission paritaire nationale d'interprétation et de conciliation</u>	6
<u>Chapitre II Droit syndical et instances représentatives du personnel</u>	6
<u>Délégués du personnel</u>	6
<u>Comité d'entreprise</u>	6
<u>Chapitre III : Principes d'égalité</u>	6
<u>Egalité de traitement</u>	6
<u>Titre II : Embauche</u>	6
<u>Conditions générales</u>	6
<u>Modalités</u>	6
<u>Période d'essai</u>	6
<u>Contrat à durée déterminée</u>	6
<u>Personnel à temps partiel</u>	6
<u>Travail intermittent</u>	6
<u>Titre III : Durée du travail</u>	6
<u>Chapitre Ier Organisation du temps de travail</u>	6
<u>Horaires de travail</u>	6
<u>Durées maximales</u>	6
<u>Heures supplémentaires</u>	6
<u>Contingent annuel d'heures supplémentaires</u>	6
<u>Modulation du temps de travail</u>	6
<u>Réduction du temps de travail à 35 heures</u>	6
<u>Dispositions générales</u>	6
<u>Mise en oeuvre de la réduction du temps de travail</u>	6
<u>Rémunération</u>	6
<u>Les salariés à temps partiel ou sous contrat de travail intermittent</u>	6
<u>Modalités de réduction du temps de travail</u>	6
<u>Le personnel d'encadrement</u>	6
<u>Agents de maîtrise</u>	6
<u>Compte épargne-temps</u>	6
<u>Mise en oeuvre</u>	6
<u>Ouverture du compte</u>	6
<u>Tenue du compte</u>	6
<u>Alimentation du compte</u>	6
<u>Congés indemnifiables</u>	6
<u>Valorisation des éléments affectés au compte</u>	6
<u>Reprise du travail</u>	6
<u>Cessation et transmission du compte</u>	6
<u>Chapitre II : Congés</u>	6
<u>Congés payés</u>	6
<u>Durée des congés payés</u>	6
<u>Période des congés payés et ordre des départs en congé</u>	6
<u>Indemnité de congés payés</u>	6
<u>Indemnité compensatrice de congés payés</u>	6

<u>Congés supplémentaires pour fractionnement des congés</u>	6
<u>Congés des jeunes travailleurs ou apprentis</u>	6
<u>Congés spéciaux pour événements familiaux</u>	6
<u>Congés pour ancienneté</u>	6
<u>Jours fériés</u>	6
<u>Chapitre III : Absences</u>	6
<u>Maladie</u>	6
<u>Maladie professionnelle ou accident du travail</u>	6
<u>Indemnisation de la maladie, de la maladie professionnelle et de l'accident du travail</u>	6
<u>Indemnisation du congé de maternité</u>	6
<u>Indemnisation du congé de paternité</u>	6
<u>Titre IV : Retraite - Prévoyance</u>	6
<u>Régime de retraite complémentaire</u>	6
<u>Titre V : Rémunération</u>	6
<u>Salaires minima conventionnels</u>	6
<u>Négociation annuelle</u>	6
<u>Egalité de traitement</u>	6
<u>Prime d'ancienneté</u>	6
<u>Travail de nuit</u>	6
<u>Modalités de paiement des salaires</u>	6
<u>Titre VI : Résiliation ou cessation du contrat de travail</u>	6
<u>Dispositions générales</u>	6
<u>Préavis de résiliation du contrat de travail</u>	6
<u>Indemnités de préavis</u>	6
<u>Heures de recherche d'emploi</u>	6
<u>Licenciement collectif</u>	6
<u>Indemnités de licenciement</u>	6
<u>Mise et départ à la retraite</u>	6
<u>Titre VII : Classification</u>	6
<u>Classification du personnel - Niveaux et échelons</u>	6
<u>Définition des postes</u>	6
<u>Titre VIII : Dispositions finales</u>	6
<u>Dépôt de la convention</u>	6
<u>Adhésion à la convention</u>	6
<u>Annexe</u>	6
<u>Grille de salaires minima applicable au 1er janvier 2010</u>	6
<u>Régime de protection sociale des salariés non cadres</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Classification des cadres</u>	6
<u>Grille des salaires (annexe I)</u>	6
<u>Durée du travail (chapitre Ier)</u>	6
<u>Salaires et au compte épargne-temps</u>	6
<u>Grille des salaires (annexe I)</u>	6
<u>Compte épargne-temps</u>	6
<u>Date d'effet</u>	6
<u>Extension</u>	6
<u>Portant diverses modifications</u>	6
<u>Date d'effet</u>	6
<u>Extension</u>	6
<u>Annexe</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Date d'effet</u>	6
<u>Extension</u>	6
<u>Classifications</u>	6
<u>Modification du champ d'application</u>	6
<u>Textes Salaires</u>	6
<u>Avenant n° 7 du 9 février 2011 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2011</u>	6
<u>Textes du BOCC</u>	6

<u>Arrêté du 12 décembre 2007 portant extension de la convention collective nationale de la coopération maritime du 7 décembre 2004 (n° 2494)</u>	6
<u>Arrêté du 23 avril 2009 portant extension d'avenants à la convention collective nationale de la coopération maritime (n° 2494)</u>	6
<u>Arrêté du 8 octobre 2009 portant extension d'un avenant à la convention nationale de la coopération maritime (n° 2494)</u>	6
<u>Textes du Journal Officiel</u>	6
<u>JORF n°0038 du 14 février 2009</u>	6
<u>JORF n°0074 du 28 mars 2009</u>	6
<u>JORF n°0194 du 23 août 2009</u>	6
<u>JORF n°0265 du 16 novembre 2010</u>	6
<u>JORF n°0135 du 11 juin 2011</u>	6
<u>JORF n°0161 du 13 juillet 2011</u>	6
<u>JORF n°0164 du 17 juillet 2011</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)